



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé
From science to health

Avenant n°1 à la Décision n° 23/44/FI/Achats/STA/UMR1266

Article 1 :

L'annexe 1 de la Décision n°23/44/FI/Achats/STA/UMR1266 est modifiée comme suit :

Madame Enis DIAKU est ajoutée à la présente annexe à compter du 11 mars 2024.

L'annexe du présent Avenant n°1 s'intègre à la Décision susmentionnée par complémentarité.

Article 2 :

Toutes les dispositions de la Décision n°23/44/FI/Achats/STA/UMR1266 qui ne sont pas modifiées expressément par le présent Avenant n°1 demeurent applicables.

La Déléguée Régionale,
Ordonnatrice secondaire délégant


Claire de M. JUERYE
Déléguée Régionale
Madame Claire de Marguerye

Le Délégataire,


Monsieur Thierry GALLI

Thierry GALLI
Directeur d'Unité
INSERM U1266
Institut de Psychiatrie
et Neurosciences de Paris
102-108 rue de la Santé
75014 Paris

Annexe 1 à la décision n° 23/44/FI/Achats/STA/UMR1266

Déléataires désignés en cas d'absence ou d'empêchement du délégataire désigné à l'article 1 de la présente décision.

Nom et Prénom du délégataire	Fonction	Date de fin du CDD si contractuel	Actes concernés par la délégation de signature (article 1). Si tous les points ne sont pas concernés par l'article 1 merci de les exclure expressément.	Signature
DIAKU Enis	Gestionnaire	31/12/24		